

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Séance spéciale du 18 août 2021

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le mercredi 18 août 2021 à 19h28, à huis clos enregistrée, considérant le contexte de la pandémie de COVID-19.

Sont présents à cette rencontre à huis clos :

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller

Absents:

Monsieur	Michel Dénomme	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller

Monsieur Alain Fortin, maire préside l'assemblée et madame Natacha Wacquiez, directrice générale et secrétaire-trésorière, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2021-08-1015

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

- CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;
- CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a, par décrets, renouvelé de façons successives l'état d'urgence sanitaire et par conséquent, le 4 août 2021 le décret numéro 2021-057 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 20 août 2021;
- CONSIDÉRANT** l'arrêté 2021-059 du ministre de la Santé et des Services Sociaux qui permet au conseil de siéger sans la présence du public;
- CONSIDÉRANT** que selon le même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tous moyens permettant au public de bien connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;
- CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, sans la présence du public;

Il est proposé par monsieur Claude Desjardins d'accepter que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et la directrice générale adjointe puissent y participer, selon le respect des règles de distanciation sociale.

Sous la présidence de Monsieur Alain Fortin, la séance spéciale est par conséquent ouverte à 19h28 après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

Adoptée à l'unanimité.

2021-08-1016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

2021-08-1017

FIN DE PROBATION DE L'EMPLOYÉ #13-0020

CONSIDÉRANT que la fin de la période de probation de l'employé;

CONSIDÉRANT que les évaluations de rendement de l'employé, dont les membres du conseil ont eu l'occasion de prendre connaissance, montrent que la prestation de travail de l'employé ne satisfait pas aux exigences du poste;

CONSIDÉRANT que l'absence d'amélioration de la prestation de travail de l'employé;

CONSIDÉRANT que la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par madame la conseillère Christiane Cloutier et il est résolu de ne pas confirmer l'employé dans son poste à l'issue de sa période de probation et de mettre fin au lien d'emploi entre l'employé et la municipalité. Il est également résolu d'autoriser madame Natacha Wacquiez, Directrice-générale, à prendre les mesures nécessaires en suivi de cette décision auprès de l'employé visé.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-1018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Lafontaine de procéder à la levée de l'assemblée à 19h30

Adoptée à l'unanimité.

Alain Fortin
Maire

Natacha Wacquiez
Directrice générale